

Réunion du 3 novembre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Jean MATHIA, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Freddy ZIMMERMANN

N° CP/2014/722 - Actions sur les paysages - 2341
Rénovation pastorale et reconquête des paysages

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'allouer à la commune de RUSS une subvention de 5 042,80 € concernant des travaux de rénovation pastorale dont le montant total s'élève à 12 607,00 €,
- décide d'allouer à la commune de PLAINE (Vieux Four) une subvention de 12 016,00 € concernant des travaux de rénovation pastorale dont le montant s'élève à 30 040,00 €,
- décide d'allouer à la commune de SAULXURES (Beulet) une subvention de 14 078,80 € concernant des travaux de rénovation pastorale dont le montant s'élève à 35 197,00 €,
- décide d'allouer à l'Association Foncière Pastorale (AFP) Grand Roué-Tifarupt une subvention de 14 468,82 € concernant une première tranche de travaux de rénovation pastorale dont le montant s'élève à 36 172,06 €,
- décide d'allouer à la commune de MAISONSGOUTTE une subvention de 3 224,90 € concernant des travaux de rénovation pastorale dont le montant s'élève à 8 062,25 €.

Les subventions seront versées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, au vu des factures acquittées produites ou d'un état des dépenses certifié.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20141103-lmc189707-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 04/11/14